Bulletin d'adhésion FFDM

Vous êtes convaincus que la France doit légaliser clairement la Détection de Loisir ! Une seule solution, une Fédération forte qui n'hésitera pas à aller devant les tribunaux pour défendre la DM.

Vous êtes une Association, vous avez décidé d'entrer à la FFDM pour faire front commun ?
Votre ***cotisation annuelle est de 3€ par membre***

Vous êtes UDM indépendant et souhaitez nous soutenir ?
Votre ***cotisation annuelle est de 15€***

Cette cotisation constitue ***votre engagement personnel*** *dans la lutte pour défendre la Détection de Métaux en France.*
Outre les conseils et recommandations d'ordre légaux, la FFDM met à votre disposition des modèles de protocoles de recherche avec motif légal.
Le cas échéant la Fédération peut mettre à votre disposition de nombreux documents relatifs à la détection de métaux
(jurisprudence, article de doctrine de droit, documents scientifiques sur la détection de métaux et les domaines associés).

Retrouvez également votre Fédération sur :

Nom : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ***Prénom :*** ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Né(e) le : ☐☐ - ☐☐ - ☐☐☐☐ ***Téléphone :*** ☐☐ - ☐☐ - ☐☐ - ☐☐ - ☐☐

Adresse : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Code postal : ☐☐☐☐☐ ***Ville :*** ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

E-mail : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Etes-vous membre d'une association ? Si oui, laquelle ? ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

le ..... / ..... / 20 .....

Signature *(obligatoire)* →

Ces données figureront dans nos fichiers informatiques et ne sont pas accessibles à des tiers.
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.
En vigueur depuis le 25 mai 2018, le ***Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)*** *établit des règles relatives à la* ***protection des personnes physiques*** *à l'égard du* ***traitement des données*** *à caractère personnel et des règles relatives à la libre circulation de ces données. Les données sont collectées pour la gestion de l'association FFDM par le Trésorier et ne sont pas utilisées à des fins commerciales. En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un droit à l'oubli et à l'effacement.*

Ce formulaire d'adhésion est à renvoyer à :

Fédération Française de Détection de Métaux
73 rue François Mitterrand
62570 WIZERNES

→ *Accompagné de votre chèque de règlement libellé à l'ordre de la :* ***Fédération Française de Détection de Métaux***
(À partir du 1er novembre, la cotisation est à valoir sur la totalité de l'année suivante)

En France, l'utilisation d'un détecteur de métaux est réglementée, rapportez-vous à l'article L542-1 du Code du Patrimoine